

Action Climatique en Afrique



Atténuation du changement climatique

D'ici 2040, les énergies renouvelables (ER) représenteront environ la moitié de la croissance de la production d'électricité en Afrique Subsaharienne. Certains pays de la région donnent également la priorité à la conservation et à la restauration de grandes étendues de forêts comme stratégie pour augmenter les stocks de carbone. L'Action Climatique en Afrique soutient les efforts d'atténuation sensibles au genre dans les secteurs de l'énergie et de la foresterie.

Soumettez votre demande de soutien au projet Action Climatique en Afrique du Canada en visitant climateactionafrica.ca ou en contactant climateactionafrica@alineainternational.com.

Énergie renouvelable



L'Afrique Subsaharienne a le potentiel de générer près de 10 500 GW d'ER, sans compter la biomasse. Les sources d'énergie éolienne, solaire, de biomasse, hydroélectrique et géothermique sont largement disponibles en Afrique.

Chaque année, 2 millions de personnes en Afrique sub-saharienne ont accès à l'électricité. Cependant, 570 millions de personnes n'y ont toujours pas accès et 60% de la population dépend de la biomasse. Les ER peuvent garantir que l'électrification de l'Afrique subsaharienne n'aggrave pas le changement climatique.

L'Action Climatique en Afrique soutient :

- Des ambitions accrues en matière d'ER dans les contributions déterminées au niveau national
- Cadres et la politique fiscale réglementaires
- Capacité à planifier et à mettre en œuvre des projets d'ER
- Évaluations de la faisabilité des ER
- Promotion des ressources d'énergie alternatives
- Et plus encore

Foresterie



Les forêts peuvent contribuer à 18% des réductions d'émissions nécessaires pour limiter le changement climatique à 1,5°C. Entre 2010 et 2020, l'Afrique a perdu en moyenne 3,94 millions d'hectares de forêts par an.

La réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+) est un mécanisme essentiel pour tirer parti des forêts dans la lutte contre le changement climatique. Le mécanisme REDD+ peut prendre la forme de paiements pour les services écosystémiques, de politiques nationales d'utilisation des terres et de projets d'exploitation du carbone forestier.

L'Action Climatique en Afrique soutient :

- Soutenir la capacité des institutions forestières à répondre au changement climatique
- Stratégies nationales REDD+ & capacité à mettre en œuvre la REDD+
- Soutenir les mesures de conservation des forêts
- Équité et inclusion dans les mécanismes d'incitation au carbone forestier
- Soutenir la sylviculture Paiement pour les résultats
- Et plus encore